

TAHER

Dans l'Est algérien à 47 mètres d'altitude, le village de **TAHER** est situé à 18 Km à l'Est de DJIDJELLI, son chef lieu.



Histoire

DJIDJELLI : Ou JIJEL. Petit port de pêche au pied des monts de la petite Kabylie, ancien comptoir carthaginois et colonie militaire romaine d'IGILGILI, entouré de montagnes, elle devient la première capitale de KHAIR AL-DIN mieux connu sous le nom de BARBEROUSSE.



« BARBEROUSSE »

(1478/1546)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Khayr_ad-Din_Barberousse

En 1663, une expédition menée par François de VENDOME, duc de BEAUFORT, petit-fils d'Henri IV, secondée par DUQUESNE, se termine en octobre 1664 par un échec, malgré un bombardement suivi d'une occupation facile. Elle est alors placée sous la domination des Turcs. Ces derniers subissent une tentative de renversement en 1803 par une révolte kabyle, mais se maintiennent dans la région jusqu'en 1830.



DUQUESNE (1610/1688)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois_de_Vend%C3%B4me

https://fr.wikipedia.org/wiki/Abraham_Duquesne

La localité de TAHER, dont la racine est probablement celle de TORAH eu égard à la présence ancestrale du peuplement juif, est située sur le site d'un ancien village datant l'époque ottomane.

Présence française 1830 - 1962

En 1832, un brick français chargé de blé pour l'intendance s'échoue près de la ville de DJIDJELLI. Les Kabyles le pillent et font payer une rançon pour libérer l'équipage. Le 1^{er} bataillon du 2^e régiment de Légion étrangère nouvellement créé est envoyé.



Fort DUQUESNE

[Lors de l'arrivée des Français à DJIDJELLI, en mai 1839, il existait près du fort actuel, les vestiges d'un moulin romain. Durant cette période marquée par de grands troubles, ils relevèrent les ruines de l'ancien fortin. Terminé le 15 mai 1839 et armé d'une pièce d'artillerie de 12, il fut dénommé fort DUQUESNE, en mémoire de l'amiral DUQUESNE, chef à bord du vaisseau le SAINT-LOUIS, lors de l'expédition de 1664. Des événements extraordinaires se produisirent durant les jours qui suivirent. Pendant que les Français continuaient à remonter les redoutes et les forts, pour leur défense tout autour de la ville suivant la ligne des remparts, ils furent continuellement harcelés par des forces venues des alentours, de plus en plus importantes, qui au 17 mai étaient estimées à plus de 4 000. Le long du front de combat les attaques débutèrent à 11 heures du matin pour finir à 4 heures du soir. Seuls les bateaux à vapeur, le STYX et le CERBERE, embossés en avant du fort DUQUESNE, gênèrent considérablement les attaques des autochtones en les canonnant.]

Le débarquement a lieu le 14 mai et le 17 mai, près de 200 légionnaires se jettent à la baïonnette sur les Kabyles et les repoussent. Le chef de bataillon HORAIN est tué. Un groupe ennemi, ayant enlevé le fort DUQUESNE est chassé par le capitaine de SAINT ARNAUD. La Légion s'installe alors en garnison. Le libre exercice du culte, les propriétés sont alors respectées et un Cadi est nommé pour administrer la ville.



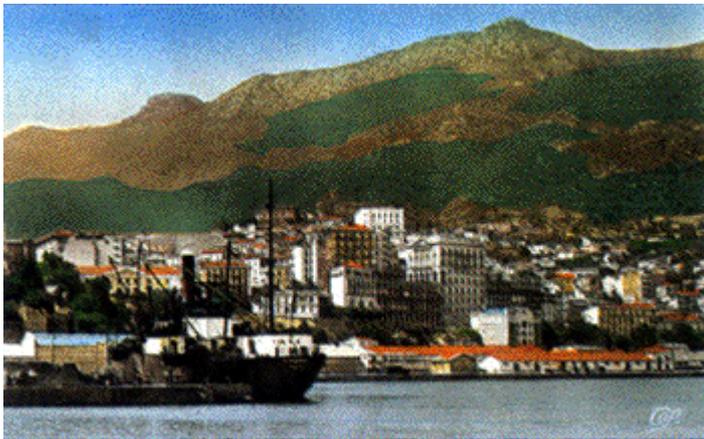
Les falaises



DJIDJELLI

Pont de DAR EL OUED

La Petite Kabylie gravite autour de BOUGIE, l'antique SALDAE, la plus grande ville de Kabylie. Son territoire reprend en partie les contours de l'ancienne province de BOUGIE décrite par Ibn KHALDOUN. Elle englobe la vallée de la SOUMMAM jusqu'à la côte et se poursuit par la « *Corniche kabyle* », qui surplombe la Méditerranée entre BOUGIE et DJIDJELLI. Plus au Nord, elle s'étend sur les versants du DJURDJURA oriental et de l'AKFADOU (point culminant à 1 623 m). Elle se prolonge vers le Sud jusqu'à la chaîne des BIBANS et vers l'Est par celle des BABORS, dont le mont éponyme est le plus haut sommet de la sous-région (2 004 m) et qui est elle-même bordée au sud par le GUERGOUR. Les définitions les plus larges y ajoutent le massif de COLLO, qui forme l'hinterland du cap BOUGAROUN, voire les montagnes qui bordent la plaine de BÔNE.



BOUGIE



COLLO

Par sa superficie, la Petite Kabylie n'est pas plus « *petite* » que la Grande, mais plus étendue si on ne la limite pas à la région de BOUGIE. L'expression de « Basse Kabylie », fréquemment utilisée comme équivalent de « Petite Kabylie », sert également à désigner une autre partie de la région, celle qui s'étend entre la MITIDJA et la basse vallée du SEBAOU. Premier sous-ensemble kabyle rencontré en venant d'ALGER, c'est un espace de transition entre plaine et montagne. Beaucoup moins étendue que ses voisines, la Basse Kabylie est aujourd'hui englobée dans la région de BOUMERDES.



La Petite Kabylie fut pénétrée à peu près à la même époque que la Grande Kabylie, dans les années qui suivirent la répression de l'insurrection des Kabyles de 1871. Seule avant cette date DJIDJELLI, sur la côte de la Petite Kabylie, avait reçu des colons agricoles, en 1851, après que cette région fut pacifiée. Après 1871, les montagnes furent percées de routes colonisatrices.

Sur la route de CONSTANTINE à DJIDJELLI, se rencontrait d'abord la cuvette de MILA : on y créa, en 1874, SIDI MEROUAN et ZERIAIA, en 1875, SERAGHNA et REDJAZ, en 1881, TIBERGUENT et ROUACHED, etc... Au Nord-ouest du bassin de MILA se fonda en 1891, TEXENNA et dans la région de DJIDJELLI l'on vit naître, en 1873, STRASBOURG et CHEDIA, en 1878, TAHER...

L'arrondissement de BOUGIE comprend la région de DJIDJELLI. Il a été colonisé également par des Alsaciens-Lorrains émigrés suite à la défaite de 1871, face à la Prusse, et autres qui créèrent les villages de DUQUESNE, CHEFKA, STRASBOURG, TAHER, OUED DJENDJEN. Plus tard apparurent les hameaux de CAVALLO et TEXENNA et les fermes de MONTAIGNE, de ZIAMA et MANSOURIA.

A cette époque, Mr Albert GREVY fut nommé Gouverneur Général de l'Algérie. Peu de temps après son installation, il décida de la création de 80 communes mixtes devant prendre la succession des cercles administrés par l'autorité militaire.



Albert GREVY (1823/1899) : http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/grevy_albert1483r3.html

Dans la région de DJIDJELLI furent créées les communes mixtes de TABBABORT, avec résidence à DJIDJELLI du premier administrateur M. GAUTIER, et de TAHER, administrateur M. BARREYRE.

Centre de colonisation de la commune indigène de DJIDJELLI (douars et tribus) rattaché à la Commune Mixte de DUQUESNE par arrêté du 18 décembre 1876. Le hameau prévu cette année-là est remplacé par dix fermes isolées, en 1877. Il est créé peu après et agrandi en 1887. Il devient le chef-lieu de la Commune Mixte à laquelle il donne son nom, par arrêté du 25 août 1880 (à effet au 1er octobre)

Commune Mixte de TAHER - Chef lieu : **TAHER** (3908 ha) - BENI MÂAMEUR (3146 ha) - BENI SIAR (4025 ha) - CHABNA (9280 ha) - EL DJENAH (2 331 ha) - HAYEN (3359 ha) - IRDJANA (4307 ha) - OUED BOUTENACHE (3460 ha) - Oued DJINDJEN (211 ha) - OUED NIL (2665 ha) - OULED ASKEUR (7915 ha) - Oued BOU YOUSSEF (2783 ha) - OUM AGHRIOUN (4132 ha)- TAZIA (2072 ha)-

Commune mixte d'une superficie de 54 994 hectares, dans le département de CONSTANTINE et arrondissement de BOUGIE. Sa population recensée était alors de 37 883 habitants dont 356 Européens. Pays boisé et accidenté avec forêt de chênes liège et d'oliviers ; 37 64 orangers. Cette commune mixte se consacrait à l'élevage : 12 639 bœufs, 967 mulets, 426 chevaux, 11 716 moutons et 39 525 chèvres.

Elle sera supprimée par arrêté du 15 janvier 1957

La région de TAHER est une plaine de quelques kilomètres de largeur, comprise entre les dunes littorales et le massif montagneux dont les sommets culminent à 1 000 mètres à 15 km de la mer. Elle est traversée par l'oued NIL, torrent impétueux qui s'assagit entre son cône de déjection et les dunes littorales en déposant ses alluvions fertiles. L'oued longe ensuite les dunes vers l'Est sur plus d'un kilomètre avant d'atteindre la mer. Les terres avoisinantes sont inondées, les routes submergées fréquemment car la pluviométrie est importante (+ de 1,50m par an).

À la fin du 19^e siècle, TAHER devient le chef-lieu d'une commune mixte, plus étendue que l'actuelle commune de TAHER, puisqu'elle incluait les communes actuelles de CHAHNA (à l'époque siège d'un douar) et d'OUADJANA, notamment le hameau de BOUAFROUNE où en 1899 naît Ferhat ABBAS.



Ferhat

ABBAS (1899/1985)

Son père Saïd était un agha et Ferhat ABBAS fréquenta l'école primaire de TAHER puis fit ses études secondaires au lycée LUCIANI de PHILIPPEVILLE.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Ferhat_Abbas

A **TAHER** la mairie, c'est la commune mixte dirigée par l'administrateur aidé de 7 caïds. Elle comprend environ 30 000 indigènes groupés en 7 douars. Il y a un hôpital auxiliaire et un médecin de colonisation, une justice de paix, une recette des contributions, une poste, une école primaire et une prison rudimentaire.



Le village de **TAHER** avait alors 364 habitants (dont 38 Européens) et se consacrait également à l'élevage et aussi à l'exploitation de la vigne pour un vignoble de 109 hectares. Il y avait un important marché le lundi pour le bétail (bœufs et moutons)



Plage BAZOUL (TAHER)



Pont du chemin de fer minier à SIDI MAAROUF



Les cultivateurs européens possèdent en moyenne une trentaine d'hectares et cultivent la vigne, les céréales de printemps, maïs, sorgho, millet, des fruits et légumes, des pastèques, de la verveine.

Un Corse nommé FERROVECHIO (que les indigènes appellent FARFICO) collecte les herbes médicinales et les expédie en France: Menthe, eucalyptus, verveine.... . Un entrepreneur distille la menthe naine pour RICQLES.



[L'origine de cette marque remonte aux débuts du règne de : venu des Pays-Bas, issu d'une communauté juive très ancienne, naturalisé français, anobli, Samuel Heymann de RICQLES (?-1853) avait fondé à Lyon une entreprise destinée à développer l'élevage du vers à soie ; il s'intéresse à la botanique, notamment au mûrier, source alimentaire pour les vers. En 1838, il conçoit un alcoolat à partir de la menthe poivrée, que ses trois fils vont commercialiser. Un premier brevet est déposé en 1849. Après la mort de Samuel, l'un des fils, Édouard de RICQLES, dépose le titre, le flacon et la marque de l'« Alcool de menthe de Ricqlès » au greffe du tribunal de commerce de Lyon en octobre 1857...]. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Ricql%C3%A8s>

Les indigènes Kabyles et Arabes sont peu nombreux dans la plaine. Ils habitent des mechtas sur les hauteurs des montagnes couvertes de forêts de chênes lièges. Ils produisent des fruits, des pommes de terre et travaillent en forêt : démasclage du liège, charbon de bois, pistes forestières. La culture des pommes de terre a été introduite par un administrateur & un caïd de la même manière qu'en France au temps de Louis XIV. Antérieurement les indigènes mangeaient des racines de « *Kariouas* » qu'ils faisaient tremper dans l'eau pour diminuer en diminuer l'amertume.

TAHER a été jusqu'en 1962, un tout petit village, et une grande commune mixte.

Son Administration s'étendait loin dans la montagne. Cependant, sur le plan scolaire, si on se fie au répertoire des enseignants du département de Constantine au 31 décembre 1949, on ne voit que 3 écoles.

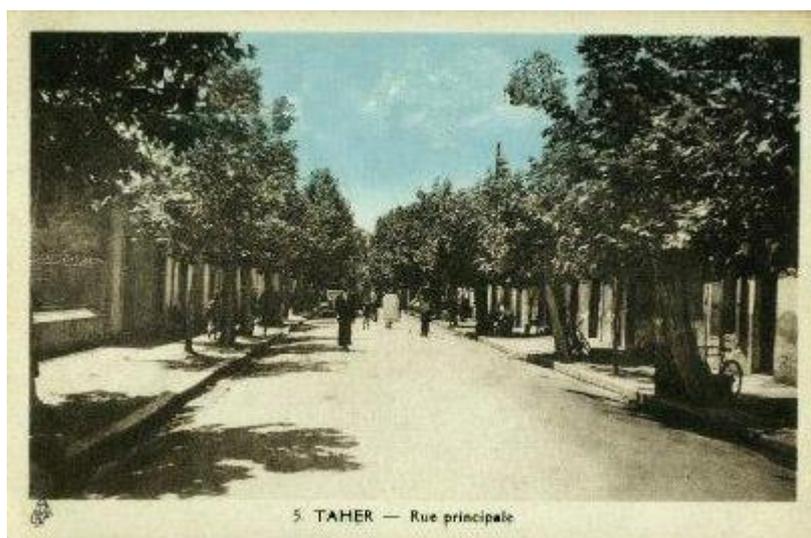


TAHER : Ecoles

En 1949, l'état des enseignants de la région donne : Ecole de Filles : Directrice : Mme Mireille GRANGER née LAUGIER, Adjointe TAHER Filles, classes annexes : Melle Renée DROIT (qui sera plus tard Directrice). Ecole de Garçons : Mme VEDERE née JACQUOT Directrice - M. GRANGER Ernest Adjoint. Mme TOGNETTO née ROCHE chargée de l'école de BENI-SIAR. (Elle avait succédé à M. AYMES Aimé qui, cette année là était à TEXENNA, et qui deviendra en 1951 directeur de l'école de garçons de TAHER). (Source : site de Mme S.GRANGER)



En 1927 le réseau routier de la région comporte 180 km environ de chaussées encaillassées ou pistes en tout venant d'oued. En 1937 toutes les chaussées sont remises en état et revêtues : 2 couches de goudron bitume ou émulsion, la visibilité & le tracé amélioré. Une pépinière aménagée au bord de l'oued NIL a produit des platanes, triacanthos, robiniers, frênes, peupliers, eucalyptus, & de nombreux arbres bordent les routes de la région & même celles de nos collègues voisins. (Source : site de Mme S.GRANGER)



TAHER est érigé en Commune de Plein Exercice, par arrêté du 15 janvier 1957, avec le douar Oued DJENDJEN et des parties des douars Oued BOU YOUSSEF et BENI SIAR.

DEPARTEMENT

Le département de Constantine est un des départements français d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962.

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux trois beyliks de l'État d'ALGER récemment conquis. Par conséquent, la ville de CONSTANTINE fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors tout l'Est de l'Algérie. Les autres départements étaient le département d'ALGER au centre du pays et le département d'ORAN à l'Ouest.

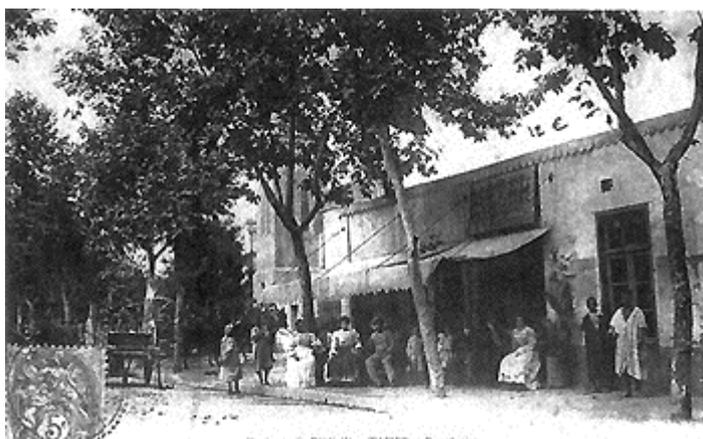
Les provinces d'Algérie furent totalement *départementalisées* au début de la 3^e République, et le département de CONSTANTINE couvrait alors environ 192 000 km². Il fut divisé en plusieurs arrondissements, avec six sous-préfectures : BATNA, BONE, BOUGIE, GUELMA, PHILIPPEVILLE et SETIF.

Le département comportait encore à la fin du 19^e siècle un important *territoire de commandement* sous administration militaire, notamment dans sa partie saharienne. Lors de l'organisation des Territoires du Sud, en 1905, le département fut réduit à leur profit à 87 578 km², ce qui explique que le département de Constantine se limitait à ce qui est aujourd'hui le Nord-est de l'Algérie.

Le 7 août 1955, le département de CONSTANTINE fut amputé de sa partie orientale, attribuée au nouveau département de BONE.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connue le pays amputa le 20 mai 1957, le département de ses régions occidentales et méridionales par la création de deux départements supplémentaires : le département de SETIF et le département de BATNA.

Réduit à la région de CONSTANTINE et à sa côte, le nouveau département de CONSTANTINE couvrait alors 19 899 km², était peuplé de 1 208 355 habitants, et possédait sept sous-préfectures : AÏN BEIDA, AÏN M'LILA, COLLO, **DJIDJELLI**, EL-MILIA, MILA et PHILIPPEVILLE. Une dernière modification lui fit perdre temporairement au Nord, l'arrondissement de DJIDJELLI vers un éphémère département de BOUGIE, du 17 mars 1958 au 7 novembre 1959.



TAHER : Rue Astier

L'arrondissement de **DJIDJELLI** comprenait 11 localités : CAVALLO - CHEFKA - DJIDJELLI - DUQUESNE - ERRAGUENE - SIDI ABDELAZIZ - STRASBOURG - **TAHER** - TAMENTOUT - TEXANNA - ZIAMA MANSOURIAH -



■ ■ MONUMENT AUX MORTS ■ ■

Le relevé n°57284 de la Commune Mixte de TAHER mentionne **143 noms de soldats « Mort pour la France »** au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

Les natifs de TAHER sont transcrits en rouge.

■ ■ **ABDELAZIZ Lakhdar (Mort en 1914)** - ABDELLOUCHE Rabah (1916) - AMIMOUR Amor (1914) - AMIRA Ammar (1917) - AMIRECH Ammar (1918) - AMIRI Ali (1918) - AMROUNI Salah (1918) - **ARBID Mohamed (1917)** - **ASKRI Ahmed (1918)** - AYACHI Ahmed (1918) - AZIZI Salah (1914) - BAOUNI Cherif (1915) - BARET Paul (1918) - **BEHLOUL Tahar (1915)** - BEKLA Abdallah (1914) - BELADRA Bouzid (1915) - BELAMRI Salah (1918) - BELDJATIT Tahar (1915) - BELHIRECHE Mohammed (1918) - **BEN MIMECHE Salah (1917)** - BENALIA Abdelkrim (1917) - BENALIOUA Salah (1916) - BENAMIRA Rabah (1915) - BENCHIHED Belkacem (1917) - **BENGUERBA Ahmed (1914)** - BENHADIF Tayeb (1915) - BENHAMOUDA Messaoud (1914) - **BIREM Mohamed (1914)** - BOUACHIR Tahar (1916) - BOUAKRIF Messaoud (1919) - BOUALI Derradji (1914) - **BOUALLOUT Abderrhamane (1918)** - BOUBIDI Rabah (1916) - BOUCHEBTOUL Nouar (1918) - BOUCHELAGHEM

Ahmed (1918) - BOUCHELIF Salah (1914) - BOUCHELITA Tahar (1915) - **BOUCHEMMA Mohamed (1914)** - BOUCHERAB Ahmed (1918) - BOUDCHOUS Ali (1915) - BOUDOUR Ben Belkacem (1916) - **BOUFDECHE Ahmed (1918)** - BOUFDECHE Rabah (1918) - BOUFENNARA Ali (1917) - **BOUHALIKA Mohamed (1914)** - BOUKAZIA Tahar (1915) - BOUKHEDICHE Mohamed (1918) - BOULAHBAL Mohamed (1914) - BOULAHBAT Mostafa (1914) - BOULALOUA Mohammed (1914) - BOULDJEDRI Ali (1915) - BOULFRAD Belkacem (1916) - BOULGHALA Ahmed (1918) - BOULKROUM Belkacem (1916) - BOUMELTA Amar (1914) - BOUMENNA Mohamed (1914) - BOURAHRAH Ahmed (1918) - BOURBIA Tayeb (1918) - BOUREGHIDA Hocine (1914) - BOUROUDI Salah (1918) - BOUSSOUF Ammar (1918) - BOUTAMMINE Mouloud (1914) - BOUTAMMINE Mouloud Ben Mohamed (1918) - BOUTAMMINI Tahar (1918) - BOUTRIA Mohamed (1916) - BOUZIANE Mohammed (1915) - BRIHOUN Larbi (1915) - BRUA Jules (1914) - CHAABNA Ali (1918) - CHAABNA Ben Ahmed (1917) - **CHAABNA Mebarek (1916)** - CHEBATA Saïd (1915) - CHELIGHEM Larbi (1914) - **CHELLI Tayeb (1916)** - CHERMAT Belkacem (1914) - CHETOUANE Salah (1917) - CHENYLA Ammar (1915) - **DELOLIJ Léon (1916)** - DERGHOUH Braham (1917) - DJAFRI Salah (1914) - **DJEBEROUNI Abdellah (1914)** - DJEMANE Kouider (1915) - **DJERAFSA Saïd (1914)** - DORBANE Larbi (1914) - DOUAS Ahmed (1914) - FEDSI Ben Larbi (1917) - FRIAKH M'Barek (1915) - FRIOUA Mohammed (1918) - FRITES Ahmed (1915) - GEMRAOUI Ammar (1918) - GERMAIN Joseph (1918) - **GHOUGHHA Salah (1914)** - HAMAÏDI Salah (1914) - HAMOUDA Ahmed (1916) - HENIDER Tayeb (1915) - HEZILI Mohammed (1917) - HIMEUR Mohamed (1916) - KADOUM Abderrhamane (1915) - KAHLAT Messaoud (1918) - KASSIS Belkacem (1916) - KEBIECHE Rabah (1914) - KEBIECHE Tahar (1918) - KENIECHE Rabah (1915) - KESSOUR Larbi (1918) - KHELELFA Ahmed (1915) - LABANI Ahmed (1916) - LABRECHE Lakdar (1919) - LAHMAR Mohammed (1919) - LAKHLIFI Salah (1914) - LAOUAR Khelfa (1914) - LARAOUI Larbi (1914) - LATRECHE Belkacem (1917) - LEFILEF Ammar (1915) - LEMOUARI Rabah (1918) - **MAÏDEM Mohammed (1914)** - **MAÏDEM Tahar (1916)** - MAMMAR Mohammed (1914) - MEDDAH Ammar (1915) - LEFILEF Ammar (1915) - MEGHRAOUI Tahar (1916) - MEKHILEF Mostefa (1915) - MENGUAL Vincent (1914) - MERABTI Zaïd (1917) - MERIKHI Mohamed (1917) - **MEYNIER Henri (1915)** - NEFLA Ramdane (1918) - **NESRAOUI Amar (1918)** - REZAMA Ammar (1917) - **ROUABI Ahmed (1916)** - SAAÏD Ahmed (1918) - SALAH Ben Mohammed (1915) - SEHLAT Rabah (1916) - SEMOUK Ahmed (1914) - SOUADDI Larbi (1916) - **TABTOUB Moktar (1916)** - TAOUCHI Ahmed (1916) - **TEBABLA Mohamed (1916)** - TOUBAL Ammar (1915) - ZABAT Mohamed (1916) - ZAOUANI Lakhdar (1914) - ZEGHAD Tahar (1918) - ZEMMOUR Rabah (1916) - ZIOUNE Ferhat (1919) - **ZOUYED Abdallah (1918)** - ■ ■

Tableau d'honneur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k55869486/f35.image>

DIVERS (Source : site de Mme S.GRANGER)



EPILOGUE TAHER

Année 2008 = 77 367 habitants

NDLR : Pour conclure sur **TAHER**, village natal de Ferhat ABBAS, nous nous devons en 2015 évoquer ces deux testaments :

Le premier en 1946, dit « *Testament politique* », alors qu'il était emprisonné à la suite des émeutes sanglantes de SETIF (et du Nord constantinois) de 1945. Il commence par une protestation solennelle d'innocence :

« J'affirme sur l'honneur, je jure devant Dieu que les "Amis du Manifeste" (ndlr : voir [chapitre 1](#) *Revue de Presse*) sont étrangers aux émeutes de SETIF et que nous avons les mains nettes de tout sang humain ». Ferhat ABBAS

Puis débute son « **TESTAMENT politique** » **daté de 1946** :

« Je suis là de la politique. Depuis 25 ans, je lutte de tout mon cœur contre les forces qui nous oppriment. Le cœur s'use ; il faut s'arrêter pour laisser la place à des hommes nouveaux, place aux générations montantes. Mais, en prenant ma retraite, je voudrais pour la dernière fois dire à mon pays des choses que je crois fort simples, mais nécessaires. Je ne prophétiserai pas. L'avenir reste à Dieu. Et personne, dans le désordre du monde moderne, ne peut guider avec précision l'insondable destin de notre humanité. La guerre de 1939 a ouvert une époque « historique ». Une révolution spirituelle et matérielle s'opère sous nos yeux. Nous sommes sur un volcan. Les laves n'épargnent aucun pays. Quand ce volcan s'éteindra, nous serons peut être morts. D'aucuns souhaitent...D'aucuns attendent de nous une synthèse des intérêts, une conciliation des cœurs, etc. »...

Cliquez SVP sur se lien pour lire la suite : http://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1994_num_81_303_3204

Le second publié à titre posthume en 2010 (le 1^{er} feuillet datant de mars 1985) :



1899

1985

« Je suis au soir de ma vie. Ce livre est le dernier acte de ma vie politique. C'est un adieu à l'Algérie, à mes amis du Maghreb et à tous ceux que j'ai aimés et servis durant ma longue carrière. Et aussi un adieu à mes amis français de France et d'Algérie, particulièrement à ceux qui ont vécu à nos côtés durant notre terrible guerre de Libération, souvent au péril de leur vie.

J'ai vécu un demi-siècle sous le régime colonial. J'en ai subi les contrecoups autant si, non plus que mes autres compatriotes. Je n'appartiens pas à la chevalerie arabe, ni à la noblesse maraboutique, pas même à la « bourgeoisie ». L'Europe a colonisé les autres continents au nom de la loi de la jungle et de ses intérêts. Le plus fort a asservi le plus faible. Elle a détruit des civilisations dignes de ce nom et réduit à néant des peuples.

En Algérie, cette colonisation a été diabolique. Nous avons été piégés au nom de je ne sais quelle annexion qui ne s'est réellement jamais réalisée ni dans les faits ni dans les esprits. Contrairement à ce qui s'est passé en Tunisie et au Maroc, la bourgeoisie française nous a privés de notre personnalité et de notre âme et ainsi nous neutralisa. L'Algérie devint la propriété du dernier venu qui nous appliqua l'administration directe, la politique du peuplement européen et sa prépondérance sur « l'indigène ». Pour rendre la tâche plus aisée, on a fait mentir nos manuels scolaires. Des écrivains et des journalistes accréditèrent la thèse d'une Algérie, en 1830, musulmane, anarchique, pauvre, inorganisée et vacante. Pourtant, les officiers français qui ont chevauché tout le long du pays, notamment SAINT-ARNAUD, attestent du contraire. Le racisme des Français d'Algérie **n'était pas identique** à celui de **l'Afrique du Sud**. Ce que les colons n'ont jamais admis est le fait que nous revendiquions pour échapper aux lois d'exception et nous élever à leur niveau. Cette revendication les rendait haineux et méchants, car ils avaient conservé de l'Arabe une peur viscérale venue du Moyen -Âge, peur attisée par la crainte de nous voir bénéficier des mêmes droits qu'eux.

Je ne pouvais quitter ce monde sans évoquer une fois de plus le régime colonial. Si j'ai pris en exemple ma tribu et ma famille, c'est parce que ce qui nous est arrivé a été le sort de tous. Installé pharmacien à SETIF, la population de cette région me fit confiance et fit de moi un élu de la région, conseiller général, conseiller municipal, délégué financier, député, conseiller à l'Assemblée algérienne. A ces différents titres, j'ai parcouru l'Algérie.

Partout, j'ai retrouvé la même exploitation de notre peuple, les injustices qui l'avaient frappé, la misère dans laquelle il se débattait. J'ai vécu des années dans cette atmosphère. Elle créa entre les paysans et moi des liens indescritibles. Vingt ans après l'indépendance, les mêmes visites se poursuivent presque au même rythme qu'autrefois. Je ne suis plus qu'un vieillard malade,

mais ils continuent à venir me voir. « Avez-vous besoin de quelque chose ? » « Non, nous venons prendre de tes nouvelles et te voir nous aide à supporter les nouvelles injustices ! » (...) En juillet 1962, l'indépendance acquise, nous nous sommes comportés comme un peuple sous-développé et primitif. Nous nous sommes disputés les places et nous avons tourné le dos aux valeurs et aux vertus qui nous ont conduits à la victoire. J'ai vu nos mœurs dégénérer en traumatisant l'Algérie musulmane comme elle ne l'avait été durant la guerre. Notre République algérienne a été affublée d'un appendice, celui de « *démocratie populaire* », ce qui veut dire en clair qu'elle n'est ni démocratique ni populaire. Nous subîmes deux dictatures, celle de BEN BELLA, puis peu après celle de BOUMEDIENE. BEN BELLA prit pour modèle de chef d'Etat Fidel CASTRO, son régime totalitaire, son pouvoir personnel et son idéologie communiste. L'Algérie ne s'est pas reconnue et sombra dans l'inquiétude et le désordre, les passe-droits, le système D, l'arrivisme et les fortunes mal acquises (...) BOUMEDIENE eut le temps de dépecer ce qui restait de l'Algérie musulmane. Il ruina l'agriculture en contraignant les paysans à abandonner leurs terres par une « *Révolution agraire* » mal initiée, les attirant en ville à la recherche de leur pain grâce au mirage d'une industrie « *industrialisante* ». Le commerce devint la proie de quelques-uns, proches du régime.

Tout ce qui a motivé notre insurrection a été saboté : le respect des droits de l'homme, celui des libertés individuelles et de la dignité du citoyen, le retour du fellah à la terre, le respect de la propriété privée. Nous nous sommes installés dans le provisoire et la médiocrité et avons cessé de travailler. Dans leur majorité, les Algériens ont confondu l'indépendance et Etat-providence. Tout un chacun se mit à attendre les pétrodollars. Or, voici qu'apparaît aux portes même d'ALGER le terrorisme politique, qui n'hésite pas à tuer, à frapper des innocents et à engager notre pays dans une voie semblable à celle du malheureux Liban (...) Nous avons pris un retard mortel. Arriverons-nous en bonne santé à la fin de ce siècle ? Ne confondons pas démocratie, liberté avec intolérance et désordre public. Il est temps qu'un pouvoir fort et juste en même temps s'arme de bonnes lois, mobilise à nouveau le pays et nous contraigne à balayer devant nos portes. Que nous réserve l'an 2000 ? Où va notre civilisation ? Gardons-nous d'émettre la moindre opinion. L'avenir appartient à Dieu et à ceux qui le feront. Peut-être le lecteur permettra-t-il à mon âge d'exprimer un souhait : celui de voir les générations de demain vivre de leur travail, s'entourer de bien-être et vivre en paix.

Et si vous souhaitez en savoir plus, cliquez SVP, sur un de ces liens qui ont permis d'élaborer cette synthèse :

<http://encyclopedie-afn.org/VILLES>
http://www.ijjel-archeo.123.fr/histoire/index.php?folder=histoire_ijjel&page=sidi_amar
<http://suzanne.granger.free.fr/tahec.html>
<http://suzanne.granger.free.fr/Hist1927-37.html>
http://www.rogerbk.com/download/1_CommunesMixtesdAlgerie_CahiersDeLaMemoire_RogerBenmebarek.pdf
<http://www.forum-religion.org/general/les-juifs-d-algerie-qui-n-ont-pas-voulu-quitter-l-algerie-t30541.html>
<http://aufildesmotsetdelhistoire.unblog.fr/2013/05/16/historique-de-la-legion-etrangere-2/>
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092
<http://afn.collections.free.fr/pages/departements.html>
<http://www.piedsnoirs-aujourd'hui.com/didjelli.html>
<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01058385/document>
http://www.ijjel-archeo.123.fr/ecologie/index.php?folder=beni_belaid&page=beni_belaid
<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/geo.php?lieu=Taher+%28Alg%C3%A9rie%29>

NDLR : Si vous avez des informations complémentaires sur **TAHER** n'hésitez-surtout pas à nous les transmettre. Nous nous empresserons de mettre ce document à jour dans le cadre de la transmission mémorielle. D'avance MERCI.

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO